

COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Après six ans et trois mandats à la tête de la SSJB, Maxime Laporte tire sa révérence

Il demeure toutefois en poste au MQF dans le contexte de la réforme de la loi 101, attendue cet automne

Montréal, 28 août 2020 – C’est avec émotion, et le sentiment du devoir accompli, que **M^e Maxime Laporte**, 80^e Président général de la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) de Montréal, a annoncé qu’il mettra un terme, au courant des prochains jours, à sa charge permanente à la tête de cette vénérable institution fondée en 1834 par le Patriote Ludger Duvernay. En poste depuis mai 2014, M. Laporte aura été jusqu’ici le plus jeune titulaire de cette fonction, en 186 ans d’histoire.

Avisé depuis quelques mois de ce départ volontaire, le conseil général de la Société a tenu, par la voix de sa première vice-présidente générale, Mme **Marie-Anne Alepin**, à « rendre hommage à son infatigable jeune Président général pour le travail extraordinaire accompli ces dernières années, et qui aura permis de propulser l’avancement du combat pour la langue française, – comme en témoigne de manière historique la réouverture attendue de la loi 101 cet automne –, et le statut du peuple québécois, – pensons notamment aux victoires arrachées dans le dossier de la loi 99 –, sans compter le renouvellement, le renforcement, le refinancement et le rayonnement époustoufflants de l’organisation elle-même et de ses nombreuses entités liées » (*voir « faits saillants » en annexe*).

L’identité de la personne qui lui succédera à titre intérimaire sera révélée prochainement.

Émotion et reconnaissance

Élu et réélu par acclamation à trois reprises, M. Laporte a fait valoir : « J’éprouve une humble et profonde gratitude pour la confiance que nos membres, partenaires et compatriotes ont bien voulu m’accorder tout au long de cette période à la fois si intense et si enrichissante. Du fond du cœur, je les remercie et tiens à réitérer que je serai à leurs côtés, – en tant que simple militant –, pour la poursuite des missions nobles et fondamentales qui sont les nôtres, au premier chef le combat pour l’indépendance nationale. »

Raisons institutionnelles

« Si je tire ma révérence, c’est tout d’abord parce que j’ai le sentiment du devoir accompli, aussi bien personnellement qu’institutionnellement, vu l’atteinte de la plupart des objectifs à moyen terme que nous nous étions fixés en 2015 dans le cadre de notre planification stratégique. Ensuite, c’est par respect pour nos règlements qui limitent, en principe, la durée d’un même office présidentiel à deux mandats consécutifs, même si dans mon cas l’on m’a fait l’honneur d’y déroger. Quoique non-contraignant, ce principe, d’inspiration républicaine, n’est pas là pour rien, et j’estime qu’il est sain pour une institution comme la nôtre de rafraîchir périodiquement sa direction, d’autant que j’ai toujours entretenu une certaine méfiance vis-à-vis du carriérisme en politique, – sans dire qu’il s’agit d’une tare en soi. »

Raisons personnelles

« En outre, comme plusieurs le savent déjà, il se trouve que ma formidable épouse, que j’aime tant et dont je loue la patience légendaire de même que le soutien proactif et exceptionnel qu’elle m’a témoigné depuis mon entrée en fonction, aura la chance de poursuivre, dès l’automne et pour les prochaines années, ses études à l’Université d’Oxford. Bien qu’à proprement parler, cette perspective ne fut pas, à elle seule, décisive dans mon choix de laisser ma place, elle s’est néanmoins révélé un élément suffisamment pesant dans ma réflexion d’ensemble pour faire pencher la balance, d’où la raison de mon départ à ce moment-ci qui m’apparaît le bon. »

« Pour tout vous dire, je me sens excessivement redevable envers **Virginie**, ce pour quoi je tiens à lui rendre la pareille en étant auprès d’elle, le plus souvent possible, lorsqu’elle sera de l’autre côté de l’Atlantique ; liberté que ne m’autoriserait pas le travail de Président général qui peut parfois gober jusqu’à 90 heures de

mon emploi du temps hebdomadaire, – je ne m’en suis jamais plaint, du reste, car militer est pour moi une passion, une vocation, un art de vivre. Également, il faut dire que j’en suis moi-même à effectuer un retour aux études, en vue de compléter ma maîtrise en philosophie politique, entamée il y a déjà plusieurs lunes sous les auspices du professeur Marc Chevrier à l’UQAM. Ajoutons que mes allers-retours entre ici et l’Europe me permettront, entre autres choses, d’y observer la situation politique et, je l’espère, de sonder différents acteurs des mouvements écossais, irlandais, catalans, basques, etc., au bénéfice de notre propre réflexion nationale. »

Pour la suite des choses

« Enfin, je réitère que ce départ n’a rien d’un au revoir puisque, *primo*, je continuerai à siéger au conseil général en ma qualité d’Ancien président ; *secundo*, j’agirai toujours, à titre gratuit, en tant que procureur de la Société, – si elle le veut bien –, dans les affaires de la loi 99, actuellement en Cour d’appel, et de l’article 1 de la loi 104 ; *tertio*, je resterai en poste comme président bénévole du Mouvement Québec français (MQF) tant et aussi longtemps que nous n’aurons pas une nouvelle loi 101 digne de ce nom. »

Remerciements

« J’en profite pour remercier chaleureusement tous les membres du conseil général, tous nos anciens présidents, élus ou non-élus, de même que tous les officiers de la Société, en particulier tous les militants sincères qui animent nos sections locales. Salutations patriotiques à mon conseiller spécial et chef de cabinet, M. **Louis-Philippe Dubois** ; au directeur général de la SSJB, M. **Martin Gélinas** ; à nos anciens directeurs M. **Guy Raynault** et M. **Ibra Kandji** ; à l’actuelle présidente de notre Comité de la Fête nationale (CFN), Mme **Louise Harel**, et à sa directrice générale Mme **Nathalie Gervais** ; à mes anciens acolytes **Éric Bouchard** et **Claude Boisvert** ; à notre ancienne directrice du financement Mme **Ève Montpetit** ; à notre ancienne adjointe de direction Mme **Monique Paquette** ; à notre ancienne responsable du Service d’entraide Mme **Ginette Blouin** ; à mon ancien attaché M. **Markendy Simon** ; au président du conseil jeunesse M. **Philippe Lavoie**. 101 fois merci à tous nos employés, passés et actuels, cadres ou non-cadres, ainsi qu’à tous nos collaborateurs, notamment Mme **Lan Anh Vuong**, M. **Mathieu Carreau**, Mme **Alexandra Deschênes**, M. **Robert Meloche**, Mme **Émilie Therrien**, M. **Francis Trudel**, Mme **Amélie Louvet**, M. **Sylvain Guay**, Mme **Geneviève Antonius-Boileau**, M. **Jean-Patrick Reysset**, M. **Jean-Sébastien Zavallone**, Mme **Julie Gagné**. Il va sans dire, sans cette merveilleuse équipe, qui a certes évolué au fil du temps, je me serais retrouvé bien démuni dans l’accomplissement de mes mandats », a conclu M. Laporte.

Fonctions occupées et distinctions

En plus de son rôle à la Présidence générale de la SSJB, Maxime St-Laurent Laporte aura cumulé les fonctions de président de la Fondation Ludger-Duvernay (2014-2020), président du Mouvement Québec français (2016-...), président du Mouvement Montréal français (2014-2019), président-fondateur de la Fondation pour la langue française, anciennement Fondation Langelier (2014-...), président du Comité de la Fête nationale de la Saint-Jean (2014-2018) et président-coordonnateur du réseau Cap sur l’indépendance (2012-2020). Il aura siégé aux conseils d’administration de la Fondation Maurice-Séguin, anciennement Fondation du Prêt d’honneur (2012-...), des OUI-Québec (2012-...) et de nombreuses autres organisations.

En mai 2019, le Rassemblement pour un pays souverain (RPS) lui décerne le Prix Chevalier-de Lorimier. À au moins deux occasions, l’émission politique Les Ex à RDI le désigne « EXcellent de la semaine », cela même s’il n’est ni député ni ministre. En 2020, Chantiers Jeunesse le sollicite pour siéger en tant que membre honoraire du comité du 40^e anniversaire de l’organisme.

« - 30 - »

Source : ssjb.com

Renseignement :

Louis-Philippe Dubois, conseiller spécial,
514 916-2489, lpdubois@ssjb.com